

IV

FAVEURS OBTENUES.

PROVIDENCE, R. I.—Il y a plus d'un an que les médecins m'avaient condamnée, disant que je n'avais plus que 8 mois à vivre, vu que j'avais un cancer très avancé. Ma famille et mes amis... nous invoquâmes N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse de le publier dans les Annales, si nous étions exaucés. Je viens aujourd'hui accomplir cette promesse en disant que *toute trace de cancer* a disparu et cela sans employer aucun remède du médecin : Dame T. S — Une autre fois, j'avais un mal à une jambe qui ne me laissait aucun repos : une personne présente, touchée de me voir tant souffrir, m'appliqua une *médaillon* du T. S. Rosaire et le mal disparut.

ST-ALBAN.—Un de mes petits enfants, âgé de 5 mois, avala une épingle à ressort, longue d'un pouce et demi, et qui se trouvait ouverte de la largeur d'un demi-pouce. La pointe de l'épingle était en haut, de sorte qu'il nous a été impossible de l'arracher, et quand le médecin est arrivé, elle était descendue dans l'estomac du pauvre petit enfant qui faillit étouffer. L'enfant a gardé cette épingle *six mois et quinze jours*, et il dépérissait visiblement. Or, après ce temps, par l'invocation persévérante de la Reine du T. S. Rosaire, l'épingle est sortie tranquillement, et mon petit enfant est aujourd'hui très bien portant : E. D.